LETTRE D'INFORMATION (Janvier-Février-Mars 2022)

Chers amis adhérents,

Le calme, tout relatif, de l'activité aéronautique nous fait décaler la parution de ce bulletin d'un mois, mais les beaux jours revenants, nous pouvons craindre une recrudescence de l'activité aéronautique malgré une actualité internationale préoccupante, qui limitera sans doute les arrivées de jets et autres aéronefs en provenance des pays de l'Est...

Dans la lettre d'information précédente nous vous faisions un bref compte-rendu de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport Cannes-Mandelieu. Les sujets principaux de celle-ci étaient la modification de l'arrêté de 2019, concernant l'aviation légère, et l'étude d'impact de la nouvelle trajectoire alternative proposée par la DGAC, susceptible de soulager les populations survolées par la VP17.

Comme nous l'avons signalé, la mise en place de cette trajectoire alternative, qui aurait pu ainsi mener à des essais réels et comparatifs cet été, a été suspendu à la demande expresse de la CAPG qui a décidé de compléter le travail de la DGAC par une « étude extérieure », jugée plus impartiale.

Nous attendons impatiemment les résultats de l'étude proposée, et vous en feront part dès que disponible.

D'autre part nous attendons également impatiemment les résultats des mesures demandées officiellement par la CAPG en remplacement de la trajectoire alternative, c'est-à-dire :

- ✓ Baisse du nombre de rotation et du tonnage des avions
- ✓ Contrôle des mouvements
- ✓ Augmentation des atterrissages par la mer
- ✓ Aménagement de plages de tranquillité
- ✓ Systématisation des sanctions à l'encontre des pilotes contrevenants.

Nous verrons, en particulier cet été, si ces promesses ne sont encore que des vœux pieux ou une réelle avancée soulageant les populations survolées à basse altitude, comme c'est le cas avec l'actuelle VPT17.

En effet, nous n'accepterons pas - et vous n'accepterez pas — que tout le travail déployé avec élus et administration depuis des années pour soulager le calvaire estival des personnes survolées soit balayé simplement d'un claquement de doigts au prix de demandes (déjà faites par l'ADNA depuis de nombreuses années!) qui s'avèreraient une fois de plus chimériques!

Dans tous les cas, le bilan de ces actions et non-actions sera fait lors de notre réunion publique dont la date (printemps ou automne 2022) vous sera communiquée dès que possible.

Stations de mesures du bruit, du nouveau :

La nouvelle station de La Roquette est maintenant pleinement opérationnelle.

Située chemin du Cros, elle est particulièrement révélatrice des nuisances sonores subies par les Roquettans! En effet, malgré un trafic encore limité en cette saison, le **Lden quotidien se voit très souvent dépasser la limite de 45dB** fixée par l'OMS!

Les statistiques que nous en tirons sont maintenant systématiquement reportées dans notre bulletin mensuel de bruit.

Enfin, nous attendons impatiemment, comme promis, que la CACPL mette en place son propre réseau de capteurs de bruit aéronautiques dans le bassin cannois. Celui-ci viendra avantageusement compéter notre propre réseau, situé plutôt au nord du bassin de vie impacté et contribuera à une cartographie complète des nuisances subies.

A noter également que l'ADNA travaille actuellement à renforcer la fiabilité ses données de nuisance, par la mise en place d'un réseau de récepteurs ADS-B et Mode S, permettant de visualiser précisément les trajectoires, ainsi qu'à l'automatisation de ces détections de trajectoires et à leur contrôle.

Mesures de pollution :

Nous avons installé un premier capteur de particules fines de tailles comprises entre 1 et 10μ (PM1, PM2.5, PM4 et PM10), et les premiers résultats semblent bien montrer une corrélation entre le nombre de survols et la pollution subie sous les trajectoires !

Nous vous ferons part de ces résultats dès que fiabilisés, et alerterons les autorités en conséquence.

Appel aux bonnes volontés :

Comme vous le savez, nous sommes une petite équipe de bénévoles, avec beaucoup de travail à fournir entre la récolte et le traitement de nos données de plus en plus importantes, les travaux informatiques y afférents, les différentes publications et communications à assurer, les visites et rendez-vous officiels, les diverses réunions... Ces activités prioritaires prennent beaucoup de temps et nous obligent, par exemple, à délaisser les réseaux sociaux, qui sont pourtant une voie de communication et de réflexion importante.

C'est pourquoi nous faisons appel à toutes bonnes volontés : Tout engagement et participation de votre part à ces actions et travaux divers seraient utiles à votre association.

N'hésitez pas, si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, à nous rejoindre et à nous contacter :

https://contact.adna06.fr/

Merci!

Le Président

Raymond Grinneiser